

FICHE DE CONTRÔLES VISUELS



NOM
 VÉHICULE KM
 DATE IMMATRICULATION
 N° OR EMAIL

		BON ÉTAT APPARENT		À REMETTRE EN ÉTAT
	VISIBILITÉ	Contrôle des balais d'essuie-glace AV et AR		
		Contrôle de l'état du pare-brise		
		Contrôle des rétroviseurs		
	IDENTIFICATION DU VÉHICULE	État des plaques d'immatriculation (fixation AV et AR et lisibilité)		
	ÉCLAIRAGE	Feux de position		
		Feux de croisement		
		Feux de route		
		Feux stop		
		Feux antibrouillard AV et AR		
		Feux de recul		
		Clignotants		
		Feux de détresse		
	VÉRIFICATION DES NIVEAUX	Liquide lave-glace		
		Liquide de refroidissement		
		Contrôle du niveau de liquide de frein		
		Contrôle du niveau d'huile moteur		
	FREINAGE	Contrôle des plaquettes de frein		
		Contrôle des disques avant (sans dépose de roues)		
		Système d'assistance de freinage		
		Contrôle du témoin du niveau de liquide de frein		
	DIRECTION	Contrôle du système d'assistance de direction		
		Volant de direction		
	AMORTISSEURS	Etat des amortisseurs		
	AUTRES	Contrôle de l'état de l'échappement et des fixations		
		Contrôle du niveau du liquide de direction assistée		
		Contrôle de l'avertisseur sonore		
	ÉQUIPEMENTS	Support de roue de secours		
		Contrôle des ceintures de sécurité		
	PNEUMATIQUES	Pression des pneumatiques		
		État des pneumatiques :	Bon	Moyen

CACHET DE L'ENTREPRISE

AVG			
AVD			
ARG			
ARD			
RS			

Les contrôles réalisés portent uniquement sur les éléments visibles du véhicule et n'impliquent aucun démontage. En conséquence, le réparateur AD ne saurait être tenu pour responsable en cas de non détection d'une défectuosité non apparente.